

NOTE EXPLICATIVE SUR LE PROJET DE RESOLUTION 8.2 - PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2023-2025

1. Antécédents

Selon l'Article III de l'Accord, la Réunion des Parties "adopte un budget pour le prochain exercice et décide de toute question relative aux dispositions financières du présent Accord " (paragraphe 8.e).

Conformément à la Stratégie de Financement de l'ACCOBAMS, adoptée par la Résolution 7.5, "le montant annuel de la contribution de chaque Partie est établi, pour chaque période triennale, par la Résolution sur les Questions Financières adoptée lors de chaque Réunion des Parties".

a. La proposition de budget pour 2023-2025

La proposition de budget du Secretariat est reflétée dans le projet de Résolution 8.2 et directement liée au projet de Programme de Travail pour 2023-2025. Ce dernier a été élaboré par le Secretariat compte tenu les propositions recueillies lors de :

- la Cinquième Réunion des Représentants Nationaux de l'ACCOBAMS (12-15 juillet 2021) ;
- des contributions du Comité Scientifique sur les actions de conservation et les moyens de mise en œuvre ;
- des recommandations des Réunions du SC14 et du FC3 ;
- ateliers et formations organisés durant la période triennale 2020-2022.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du Programme de Travail 2020-2022 ont été pris en compte, afin de vérifier la nécessité d'assurer la continuité de nombreuses activités développées au cours de 2023-2025, ainsi que les nouvelles activités qui devraient également être développées au cours de la prochaine période triennale, lesquelles ont été précédemment décidées par l'ACCOBAMS, notamment :

- l'évaluation de la stratégie de l'ACCOBAMS pour 2014-2025 ; et
- l'élaboration d'une nouvelle stratégie de l'ACCOBAMS après 2025 ([Annexe 3](#)) ;
- le lancement de la proposition de stratégie de communication pour 2023-2028 et sa mise en œuvre subséquente ([Annexe 4](#)).

Ainsi, le budget total proposé pour 2023-2025 résulte de la somme des coûts de mise en œuvre d'activités concrètes, telles que spécifiées dans le projet de Programme de Travail pour 2023-2025, où, pour chaque action, sont indiqués un budget total correspondant, des fonds sécurisés (provenant des contributions ordinaires, des contributions volontaires ou des fonds externes) et des contributions volontaires et/ou des financements extérieurs supplémentaires requis.

2. Développements

a. Présentation de la proposition de budget au Bureau

Lors de la 5ème Réunion du Bureau Etendu des Parties à l'ACCOBAMS (Monaco, 26- 27 avril 2022), le Secrétariat a présenté un projet de budget correspondant à un budget global sur 3 ans de **995 000€** (331 667 €/an) pour la période triennale 2023-2025, ce qui correspond à une augmentation de 15% par rapport au budget adopté pour 2020-2022.

*Les délégués sont cordialement invités à apporter leurs propres documents à la réunion.
Ce document sera disponible uniquement en format électronique pendant la réunion.*

Le Bureau Étendu a conseillé le Secrétariat de préparer deux autres projets de budget alternatifs, en plus de la proposition de projet de budget présentée (scénario 1), pour examen de la MOP8.

Le Bureau Étendu a aussi recommandé que le Secrétariat prépare une note explicative pour souligner les avantages et les inconvénients de chaque option budgétaire différente " (Conclusion 8, Rapport de la Cinquième Réunion du Bureau étendu de l'ACCOBAMS).

Pour cette raison, la présente Note Explicative a été préparée afin d'offrir trois scénarios budgétaires différents : 0%, 5%, ou 15% d'ajustement par rapport au budget adopté pour 2020-2022.

Parce que toute modification des montants indiqués dans le projet de budget proposé pour 2023-2025 (scénario 1) aurait une implication directe sur la réalisation des activités reflétées dans le Programme de Travail proposé pour 2023-2025.

Étant donné que tout scénario autre que le scénario 1 aurait une incidence directe sur les montants proposés dans le projet de programme de travail pour 2023-2025, le projet de programme de travail reflété dans le projet de résolution 8.2 présente - dans différentes couleurs - les montants qui seraient alloués, respectivement, à des activités concrètes en fonction de l'option budgétaire à adopter (scénario 1, 2 ou 3).

b. Discussions préliminaires informelles entre les Points Focaux Nationaux

Afin de préparer le terrain pour les discussions de la MOP8 sur la proposition de budget 2023-2025, le Secrétariat a pris l'initiative de faciliter les discussions préliminaires et informelles entre les Parties de l'ACCOBAMS.

i. Une première réunion informelle a eu lieu le 26 septembre 2022, au cours de laquelle les Parties ont demandé au Secrétariat de préparer deux scénarios supplémentaires :

- Une option supplémentaire d) dans le cadre du scénario 1 ;
- Un scénario supplémentaire 4.

Une note explicative révisée (doc19rev1) a été préparée, offrant 8 options différentes.

ii. Une deuxième réunion informelle a eu lieu le 28 octobre 2022, au cours de laquelle les 8 différentes options ont été examinées. L'Italie, la France et l'Espagne ont fait la déclaration suivante : "À titre de remarque préliminaire, nous aimerions souligner que le scénario d'augmentation de 0 % (scénario 3) représente le scénario de référence à inclure dans le projet de résolution, car aucun mandat spécifique sur l'augmentation du budget n'a été inclus dans la décision budgétaire adoptée lors de la dernière réunion des parties. Ceci dit et conscients de la nécessité et de la pertinence de soutenir les actions de conservation, nous confirmons notre flexibilité à considérer une augmentation de 5% du budget global (scénario 2 option B). Néanmoins, nous estimons essentiel de réviser partiellement le scénario mentionné en introduisant une distribution un peu plus équilibrée de la charge financière, en particulier par l'augmentation des montants des contributions ordinaires minimales. En plus, afin de contribuer à l'effort budgétaire général d'une manière plus équitable, nous aimerions attirer votre attention sur la nécessité de reconsidérer la répartition de la charge financière par le biais des contributions ordinaires et, à cette fin, nous soumettrons une proposition spécifique à la prochaine MOP. Enfin, nous souhaitons préciser que, même s'il s'agit d'une échelle des Nations Unies, le principe de non-diminution ne peut être appliqué automatiquement et nécessite une décision spécifique des pays intéressés au cas par cas."

Suite à la demande faite au Secrétariat par l'Italie, la France et l'Espagne, afin qu'une nouvelle 9^{ème} option soit élaborée sur la base de leur déclaration commune, la version révisée de la note explicative (doc19rev2) propose 9 options différentes, qui seront discutées lors d'une troisième réunion informelle en novembre, avant la MOP8.

3. Méthode de calcul

La méthodologie de calcul des contributions annuelles ordinaires selon les différents scénarios pour 2023-2025 a été la même que celle utilisée pour le budget 2020-2022 adopté par la MOP7, à savoir :

- application d'un pourcentage du budget total afin de déterminer les contributions nationales, au lieu de montants fixes pour les contributions ordinaires minimales. Ce mécanisme de % a été décidé par la MOP7 et vise à être durable dans le temps et à permettre une distribution plus équitable de l'impact financier pour les ajustements budgétaires futurs.
- non-réduction des contributions ordinaires, par rapport à la période triennale précédente, malgré les diminutions du barème de l'ONU.
- pré-accord des contributions des principaux contributeurs - Italie, France et Espagne - et proposition des ajustements sur la base du projet de budget résultant du projet de Programme de Travail.

Comme conseillé par le Bureau Etendu, trois scénarios ont été préparés et figurent à l'[Annexe 1](#), selon la même méthodologie. Un quatrième scénario a été élaboré après la réunion informelle du 26 septembre 2022, et n'apparaît pas dans l'Annexe 1.

Le montant calculé des contributions ordinaires correspondant à chacun des 4 scénarios différents est présenté à l'[Annexe 2](#), et résulte de différentes options d'allocation, qui sont proposées à la considération, et indiquées comme *a, b, c* et *d* dans le scénario 1, et *a, b, et c*, dans le scénario 2.

Suite à la demande de la Réunion du Bureau étendu et de la réunion informelle du 26 septembre, quatre scénarios budgétaires différents pour 2023-2025 sont présentés ci-après dans le tableau 1, ainsi qu'une synthèse des avantages et inconvénients respectifs :

- **scénario 1** : une augmentation de 15% par rapport à 2020-2022 : **995 000€** (331 667 €/an)
- **scénario 2** : une augmentation de 5% par rapport à 2020-2022 : **907 000 €** (302 333 €/an)
- **scénario 3** : pas d'augmentation (0%) par rapport à 2020-2022 : **863 800 €** (287 933 €/an)
- **scénario 4** : une augmentation de 8% par rapport à 2020-2022 : **932 904 €** (310 968 €/an)

tableau1. quatre scénarios budgétaires différents pour 2023-2025

Scénario	Avantages	Inconvénients
1 Proposition du Secrétariat	- Les Contributions Ordinaires (CO) dans certains cas sont plus faibles que dans le scénario 2 ; - L'augmentation du budget (+15%) prendrait en compte (1) le taux d'inflation, (2) le budget estimé pour les actions de conservation, et (3) les nouvelles activités convenues - évaluation de la stratégie de l'ACCOBAMS 2014-2025, élaboration de la nouvelle stratégie 2026-2037, et mise en	Budget encore insuffisant face à toutes les activités proposées dans le Programme de Travail pour 2023/2025, donc toujours dépendant des financements extérieurs/des contributions volontaires.

	<p>œuvre (partielle) de la stratégie de communication à travers les CO ;</p> <p>- Le budget 2023/25 serait moins dépendant des financements extérieurs, des contributions volontaires et des projets, et assurerait la poursuite des activités de conservation.</p>	
2	<p>L'augmentation budgétaire (+5%) permettrait à certaines actions de conservation proposées dans le Programme de Travail (270 500 euros) d'être supérieures de 10% par rapport à 2020/2022, permettant une mise en œuvre partielle des activités.</p>	<p>- Les CO de certaines options sont plus élevées que dans le scénario 3 ;</p> <p>- L'augmentation budgétaire (+5%) ne tiendrait pas suffisamment compte du taux d'inflation ;</p> <p>- les actions de conservation nécessiteraient des financements extérieurs/des contributions volontaires/des projets pour être mises en œuvre ;</p> <p>- l'évaluation de l'efficacité de la Stratégie ACCOBAMS 2014-2025, et de la nouvelle Stratégie ACCOBAMS 2026-2037 ne seraient pas soutenues par les CO, et resteraient donc dépendantes des financements extérieurs/des contributions volontaires.</p>
3	<p>Aucune augmentation des CO par rapport à 2020/2022.</p>	<p>Correspondrait à une coupe budgétaire (0% d'ajustement budgétaire, et aucune prise en compte de l'inflation), plutôt qu'à un <i>statu quo</i>, ce qui aurait un impact sérieux sur les actions de conservation, car :</p> <p>- Les coûts administratifs, les frais de Réunion et les frais de déplacement sont susceptibles d'augmenter, et d'être fortement aggravés par les taux d'inflation ;</p> <p>- l'évaluation de l'efficacité de la Stratégie ACCOBAMS 2014-2025, et la nouvelle Stratégie ACCOBAMS 2026-2037 ne seraient pas soutenues par les CO, et resteraient donc dépendantes des financements extérieurs/des contributions volontaires.</p> <p><i>- la poursuite des activités de conservation initiées en 2020/2022 serait affectée, car le budget alloué aux actions de conservation serait inférieur à celui de 2020/2022.</i></p>
4	<p>L'augmentation budgétaire (+8%) permettrait à certaines actions de conservation proposées dans le Programme de Travail</p> <p>L'augmentation budgétaire (+8%) prendrait partiellement compte du taux d'inflation ;</p>	<p>- Les CO minimales sont plus élevées que dans certaines options des scénarios 1, 2 et 3 ;</p> <p>- les actions de conservation nécessiteraient des financements extérieurs/des contributions volontaires/des projets pour être mises en œuvre ;</p> <p>- l'évaluation de l'efficacité de la Stratégie ACCOBAMS 2014-2025, et de la nouvelle Stratégie ACCOBAMS 2026-2037 ne seraient pas soutenues par les CO, et resteraient donc dépendantes des financements extérieurs/des contributions volontaires.</p>

Le projet de Programme de Travail pour 2023-2025 dans le projet de Résolution 8.2Rev1 reflète le budget spécifique pour chaque activité en fonction de chaque scénario : scénario 1 (en noir), scénario 2 (en bleu) ou scénario 3 (en vert).

Le scénario 4 n'est pas reflété dans le projet de Programme de Travail pour 2023-2025

ANNEXE 1

SCÉNARIO 1

	Triennat	LB1101	LB1102	LB1103	LB1104	LB1201	LB1202	LB 1203	LB 1300	LB 1400	LB1501	LB1502	LB1600	LB2100	LB2200	LB2300	LB2400	LB2500	LB52	LB53	LB54	
Gestion générale et soutien administratif																						
Gestion générale ¹ (Personnel administratif, Assistance administrative, Frais bancaires, Hospitalité)		432 900	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400											
MA1a	Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS	233 100										3 600	57 000		61 000	50 500	25 000				36 000	
MA2a	Nouvelles possibilités de financement	0																				
MA3a	Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS et le suivi des progrès accomplis	76 000											50 000				21 000	5 000				
MA4a	Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes	0																				
Budget triennal Gestion générale et soutien administratif		742 000	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400	3 600	57 000	50 000	61 000	50 500	25 000	21 000	5 000	0	0	36 000
Actions de conservation																						
CA1a	Estimation des populations de cétacés et distribution	40 000																			40 000	
CA1b	Structure des populations	0																				
CA1c	Suivi de l'état de conservation des cétacés	22 000										2 000									20 000	
CA1d	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence	29 000										6 000									23 000	
CA2a	Interactions avec les activités de pêche / aquaculture	20 000																			20 000	
CA2b	Bruit sous-marin d'origine anthropique	28 000																			28 000	
CA2c	Collisions avec les navires	12 000																			12 000	
CA2d	Observation des cétacés (<i>whale watching</i>)	0																				
CA2e	Déchets marins	18 000																			18 000	
CA2f	Pollution chimique et biologique	0																				
CA2g	Changement climatique	0																				
CA2i	Questions liées à la captivité	0																				
CA3a	Mesures spatiales pour la conservation des cétacés	14 000																			14 000	
CA4a	Information / Communication / Sensibilisation sur les cétacés	70 000																			70 000	
Budget triennal Actions de conservation		253 000										8 000	0	0	0	0	0	0	0	78 000	97 000	70 000
Budget triennal TOTAL		995 000	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400	11 600	57 000	50 000	61 000	50 500	25 000	21 000	5 000	78 000	97 000	106 000
Budget triennal par année et ligne budgétaire (LB)			LB1101	LB1102	LB1103	LB1104	LB1201	LB1202	LB 1203	LB 1300	LB 1400	LB1501	LB1502	LB1600	LB2100	LB2200	LB2300	LB2400	LB2500	LB52	LB53	LB54
		2023	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	4 000	20 000	20 000		21 500	7 000			30 000	35 000	36 000
		2024	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 800	20 000	20 000	3 000	29 000	7 000	21 000	5 000	28 000	35 000	35 000
		2025	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 800	17 000	10 000	58 000		11 000			20 000	27 000	35 000

¹ Voir le tableau 1. ci-dessous pour la description des lignes budgétaires

SCÉNARIO 2

	Triennat	LB1101	LB1102	LB1103	LB1104	LB1201	LB1202	LB 1203	LB 1300	LB 1400	LB1501	LB1502	LB1600	LB2100	LB2200	LB2300	LB2400	LB2500	LB52	LB53	LB54	
Gestion générale et soutien administratif																						
Gestion générale ² (Personnel administratif, Assistance administrative, Frais bancaires, Hospitalité)	432 900	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400												
MA1a	Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS	213 600									3 600	39 000	0	61 000	49 000	25 000					36 000	
MA2a	Nouvelles possibilités de financement	0																				
MA3a	Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS et le suivi des progrès accomplis	20 000											0				15 000	5 000				
MA4a	Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes	0																				
Budget triennal Gestion générale et soutien administratif		666 500	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400	3 600	39 000	0	61 000	49 000	25 000	15 000	5 000	0	0	36 000

Actions de conservation																						
CA1a	Estimation des populations de cétacés et distribution	40 000																			40 000	
CA1b	Structure des populations																					
CA1c	Suivi de l'état de conservation des cétacés	20 000									0										20 000	
CA1d	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence	26 000									6 000										20 000	
CA2a	Interactions avec les activités de pêche / aquaculture	18 000																			18 000	
CA2b	Bruit sous-marin d'origine anthropique	28 000																			28 000	
CA2c	Collisions avec les navires	12 000																			12 000	
CA2d	Observation des cétacés (<i>whale watching</i>)	0																				
CA2e	Déchets marins	17 000																			17 000	
CA2f	Pollution chimique et biologique	0																				
CA2g	Changement climatique	0																				
CA2i	Questions liées à la captivité	0																				
CA3a	Mesures spatiales pour la conservation des cétacés	14 000																			14 000	
CA4a	Information / Communication / Sensibilisation sur les cétacés	65 500																			65 500	
Budget triennal Actions de conservation		240 500										6 000	0	0	0	0	0	0	0	75 000	94 000	65 500

Budget triennal TOTAL	907 000	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400	9 600	39 000	0	61 000	49 000	25 000	15 000	5 000	75 000	94 000	101 500
------------------------------	----------------	---------------	----------------	----------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	----------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------	----------------

Budget triennal par année et ligne budgétaire (LB)		LB1101	LB1102	LB1103	LB1104	LB1201	LB1202	LB 1203	LB 1300	LB 1400	LB1501	LB1502	LB1600	LB2100	LB2200	LB2300	LB2400	LB2500	LB52	LB53	LB54
	2023	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 200	15 000	-	-	20 000	7 000	-	-	30 000	35 000	40 000
	2024	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 200	14 000	-	3 000	29 000	7 000	15 000	5 000	25 000	35 000	35 000
	2025	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 200	10 000	-	58 000	-	11 000	-	-	20 000	24 000	26 500

² Voir le tableau 1. ci-dessous sur la description des lignes budgétaires

SCÉNARIO 3

	Triennat	LB1101	LB1102	LB1103	LB1104	LB1201	LB1202	LB 1203	LB 1300	LB 1400	LB1501	LB1502	LB1600	LB2100	LB2200	LB2300	LB2400	LB2500	LB52	LB53	LB54	
Gestion générale et soutien administratif																						
Gestion générale ³ (Personnel administratif, Assistance administrative, Frais bancaires, Hospitalité)	432 900	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400												
MA1a	Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS	214 000									3 600	39 400		61 000	49 000	25 000					36 000	
MA2a	Nouvelles possibilités de financement	0																				
MA3a	Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS et le suivi des progrès accomplis	20 000											0				15 000	5 000				
MA4a	Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes	0																				
Budget triennal Gestion générale et soutien administratif		666 900	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400	3 600	39 400	0	61 000	49 000	25 000	15 000	5 000	0	0	36 000

Actions de conservation																						
CA1a	Estimation des populations de cétacés et distribution	36 400																			36 400	
CA1b	Structure des populations																					
CA1c	Suivi de l'état de conservation des cétacés	0									0										0	
CA1d	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence	26 000									6 000										20 000	
CA2a	Interactions avec les activités de pêche / aquaculture	18 000																			18 000	
CA2b	Bruit sous-marin d'origine anthropique	26 000																			26 000	
CA2c	Collisions avec les navires	8 000																			8 000	
CA2d	Observation des cétacés (<i>whale watching</i>)	0																				
CA2e	Déchets marins	17 000																			17 000	
CA2f	Pollution chimique et biologique	0																				
CA2g	Changement climatique	0																				
CA2i	Questions liées à la captivité	0																				
CA3a	Mesures spatiales pour la conservation des cétacés	0																			0	
CA4a	Information / Communication / Sensibilisation sur les cétacés	65 500																			65 500	
Budget triennal Actions de conservation		196 900									6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	69 000	56 400	65 500

Budget triennal TOTAL	863 800	36 000	150 000	150 000	75 000	3 000	6 000	9 000	1 500	2 400	9 600	39 400	0	61 000	49 000	25 000	15 000	5 000	69 000	56 400	101 500
------------------------------	----------------	---------------	----------------	----------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	----------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------	----------------

		LB1101	LB1102	LB1103	LB1104	LB1201	LB1202	LB 1203	LB 1300	LB 1400	LB1501	LB1502	LB1600	LB2100	LB2200	LB2300	LB2400	LB2500	LB52	LB53	LB54
Budget triennal par année et ligne budgétaire (LB)	2023	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 200	15 000	-	-	20 000	7 000	-	-	29 000	20 000	40 000
	2024	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 200	14 000	-	3 000	29 000	7 000	15 000	5 000	20 000	20 000	35 000
	2025	12 000	50 000	50 000	25 000	1 000	2 000	3 000	500	800	3 200	10 400	-	58 000	-	11 000	-	-	20 000	16 400	26 500

³ Voir le tableau 1. ci-dessous sur la description des lignes budgétaires

Tableau 1. Description des lignes budgétaires

Gestion générale et soutien administratif	
Gestion générale	
1100	Personnel administratif
1 101	Allocation de logement du Secrétaire Exécutif
1 102	Chargé de programmes et de projets 1
1 103	Chargé de programmes et de projets 2
1 104	Assistant comptable et programme (80%)
120	Assistance administrative
1 201	Traducteurs
1 202	Expert-comptable
1 203	Assistance extérieure
1300	Frais bancaires
1400	Hospitalité
Soutien administratif	
1 501	Unités de coordination
1 502	Voyages du personnel du Secrétariat
Stratégie de l'ACCOBAMS	
1 600	Évaluation et stratégie de l'ACCOBAMS
Réunions institutionnelles	
2100	Réunion des Parties
2200	Comité Scientifique
2300	Bureau
2400	Réunion des Représentants Nationaux
2500	Réunion du Comité de Suivi

Soutien aux actions de conservation	
52	Interactions homme-cétacés / Situations d'urgence
	Interactions avec les activités de pêche / aquaculture
	Bruit sous-marin d'origine anthropique
	Collisions avec les navires
	Observation des cétacés (<i>whale watching</i>)
	Déchets marins
	Pollution chimique et biologique
	Changement climatique
	Questions liées à la captivité
53	Habitats / Recherche et surveillance
	Estimation des populations de cétacés et distribution
	Structure des populations
	Suivi de l'état de conservation des cétacés, incluant les Plans de Gestion de Conservation
	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence
	Mesures spatiales de conservation des cétacés
54	Information/ Communication/Sensibilisation du public
	NETCCOBAMS
	Stratégie de communication
	Science citoyenne
	Module d'enseignement ACCOBAMS
	Promotion et diffusion

ANNEXE 2**CONTRIBUTIONS ANNUELLES ORDINAIRES DES PARTIES AU FONDS D'AFFECTATION SPECIAL DE L'ACCOBAMS (en euros) 2023-2025**

Tableau 1. Contribution ordinaire annuelle par Partie selon différents scénarios budgétaires

Pays	Contributions ordinaires 2020-2022	Scénario 1 – 15% budget global 995 000 euros soit 331 667 euros/an				Scénario 2 – 5% budget global 907 000 euros soit 302 333 euros/an			Scénario 3 – 0% budget global 863 800 euros soit 287 933 euros/an	Scenario 4 - 8% budget global 932 904 euros soit 310 968 euros/an
		a	b	c	d	a	b	c	= 2020/2022	a
Albanie	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Algérie	4 328	4 328	4 587	4 756	4 328	4 328	4 328	4 328	4 328	4 328
Bulgarie	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Croatie	2 661	3 131	3 830	3 970	3 396	2 661	2 721	3 023	2 661	3 110
Chypre	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Égypte	4 086	4 782	5 850	6 065	5 187	4 086	4 086	4 086	4 086	4 086
Espagne	56 732	65 338	59 700	58 539	61 271	59 559	58 350	57 896	56 732	59 569
France	66 712	76 814	69 982	68 821	72 049	70 020	68 931	68 024	66 712	70 048
Géorgie	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Grèce	12 662	12 662	13 677	14 180	12 662	12 662	12 662	12 662	12 662	12 662
Italie	64 769	74 625	67 992	66 831	69 951	68 024	66 815	66 059	64 769	68 007
Liban	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Libye	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360
Malte	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Maroc	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Monaco	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Monténégro	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Portugal	10 538	12 145	14 856	15 401	13 173	10 538	10 538	10 538	10 538	10 538
Roumanie	4 947	10 735	13 130	13 613	11 643	7 935	8 308	5 720	4 947	7 465
Slovénie	2 304	2 718	3 325	3 447	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Syrie	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Tunisie	2 304	2 653	2 985	2 985	3 317	2 419	2 721	3 023	2 304	3 110
Türkiye	27 370	29 073	35 561	36 867	31 533	27 370	27 370	27 370	27 370	27 370
Ukraine	2 769	2 769	2 985	2 985	3 317	2 769	2 769	3 023	2 769	3 110
TOTAL	288 582	331 667	331 669	331 669	331 668	302 335	302 890	302 370	288 582	310 968

Méthodologie de calcul des options de répartition

Les options de répartition présentées ci-dessous dans le tableau 2 comme *a*, *b*, *c* et *d* dans le scénario 1, et comme *a*, *b*, et *c*, dans le scénario 2, sont toutes basées sur la même méthodologie utilisée pour estimer les contributions ordinaires pour la période triennale, à savoir à partir de l'application du barème des Nations Unies, des contributions ordinaires minimales, et du principe de non-diminution.

A nouveau scénario 2 c, basé sur la déclaration conjointe de la France, de l'Italie et l'Espagne (28 octobre), a été ajouté au tableau 2 :

Tableau 2. Options de calculs de répartition pour les contributions annuelles ordinaires

Scénario 1	a	Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - même pourcentage du budget total que le pourcentage convenu pour 2020-2022, ce qui correspond à une augmentation d'environ 15 % de leur contribution actuelle.	Toutes les autres contributions ordinaires sont calculées sur la base du barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 0,8% du budget annuel total: 2 653 € .
	b	Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - pourcentage du budget total plus faible qu'en 2020/22, ce qui correspond à une augmentation d'environ 5 % de leur contribution actuelle.	Toutes les autres contributions ordinaires sont calculées sur la base du barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 0,9% du budget annuel total: 2 985 € .
	c	Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - pourcentage du budget total plus faible qu'en 2020-2022, ce qui correspond à une augmentation d'environ 3 % de leur contribution actuelle.	Toutes les autres contributions ordinaires sont calculées sur la base du barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 0,9% du budget annuel total: 2 985 € .
	d	Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - pourcentage du budget total plus faible qu'en 2020/22, ce qui correspond à une augmentation d'environ 8 % de leur contribution actuelle.	Toutes les autres contributions ordinaires sont calculées sur la base du barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 1% du budget annuel total: 3 317 € .
Scénario 2	a	Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - même pourcentage du budget total qu'en 2020-2022, ce qui correspond à une augmentation d'environ 5 % de leur contribution actuelle.	Toutes les autres contributions ordinaires basées sur le barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 0,8% du budget annuel total: 2 419 € .
	b	Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - pourcentage du budget total plus faible qu'en 2020-2022, ce qui correspond à une augmentation d'environ 3 % de leur contribution actuelle.	Toutes les autres contributions ordinaires basées sur le barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour la période triennale 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 0,9% du budget annuel total: 2 721 € .

	c	Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - pourcentage du budget total plus faible qu'en 2020-2022, ce qui correspond à une augmentation d'environ 2 % de leur contribution actuelle, modifiant la clé de répartition comme suit : France - 22,5% Italie – 21,85% Espagne - 19,15%	Toutes les autres contributions ordinaires basées sur le barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour la période triennale 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 1% du budget annuel total: 3 023 €.
Scénario 3		Mêmes contributions ordinaires qu'en 2020/2022 pour : France - 23,16% Italie – 22,49% Espagne - 19,70%	Toutes les autres contributions ordinaires basées sur le barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour 2020-2022, aucune diminution ne sera appliquée, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 0,8% du budget annuel total: 2 304 €.
Scénario 4		Contributions ordinaires pour la France, l'Italie et l'Espagne - pourcentage du budget total plus faible qu'en 2020/22, ce qui correspond à une augmentation d'environ 5 % de leur contribution actuelle.	Toutes les autres contributions ordinaires sont calculées sur la base du barème de l'ONU. Toutefois, lorsque la contribution calculée est inférieure à la contribution ordinaire adoptée pour 2020-2022, aucune diminution ne s'applique, afin de contribuer à l'effort budgétaire général.	Contribution ordinaire minimale fixée à 1% du budget annuel total: 3 110 €.

ANNEXE 3

**Ventilation des coûts estimés
pour l'évaluation de l'efficacité de l'Accord
et le développement d'une nouvelle stratégie de l'ACCOBAMS 2026-2037 (LB1600)
(selon la Résolution 5.1 "Stratégie de l'ACCOBAMS")**

Coûts estimés		Coûts indicatifs proposés 2023/2025
Analyse des développements liés à l'efficacité de la stratégie de l'ACCOBAMS	Étude sur les efforts concrets déployés dans le cadre de la stratégie 2013-2025, et sur les réalisations par rapport aux objectifs convenus.	50 jours de travail (12 500 €) + frais de voyage 2023, y compris la participation à CSMC6, SC15, BU15 (5 000 €)
	Collecte de matériel et étude de la documentation (y compris les rapports nationaux en ligne).	
	- Consultation et entretiens avec les parties prenantes (y compris les Parties et les Partenaires) - Réunions (participation aux réunions existantes) - Enquêtes auprès de parties prenantes spécifiques	
	Examen de la documentation et des résultats des consultations	
	Élaboration de conclusions et proposition de recommandations et d'adaptations potentielles pour la nouvelle stratégie (2026/2037)	
<i>Sous-total Analyse</i>		<i>17 500 €</i>
Coordination avec les entités pertinentes de l'ACCOBAMS	Coordination des contributions des entités de l'ACCOBAMS, notamment le Comité de suivi.	80 jours de travail (20 000 €) + frais de voyage 2024-2025 (10 000 €)
	Présentation et discussion des documents avec les entités de l'ACCOBAMS, les parties prenantes et les experts concernés.	
Proposition de stratégie de l'ACCOBAMS (pour 2026-2037)	Rédaction de la stratégie ACCOBAMS 2026 - 2037	
	Identification des priorités de travail pertinentes et évaluation des coûts associés	
	Préparation de projets de Résolutions et/ou adaptation de Résolutions existantes	
<i>Sous-total Coordination</i>		<i>30 000 €</i>
Traduction de documents		2 500€
Total des coûts proposés pour 2023-2025		50 000€

ANNEXE 4

Ventilation des coûts estimés pour 2023/2025
Mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ACCOBAMS

Ces activités et les coûts estimés ont été identifiés par le Secrétariat avec le soutien du consultant chargé du développement de la Stratégie de Communication comme prioritaires pour commencer la mise en œuvre efficace de la Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS en 2023-2025.

Le budget global pour 2023-2025 a été estimé à 152 500 €, dont 60 000 € proviendront des contributions ordinaires 2023-2025 (CO), 8 000 € des reliquats de 2020-2022 et 84 500 € de contributions volontaires et financements extérieurs additionnels requis.

Activités		Coûts totaux estimés pour 2023-2025	Coûts proposés provenant des CO
Définir l'ACCOBAMS en tant que marque			
Guide de style de la marque (une seule fois)	Sur la base de la nouvelle marque et de la nouvelle signature, un guide de style de la marque sera élaboré pour guider les futures actions de communication de la marque. Il comprendra la description du manifeste de la marque, reflétant sa mission, ses attitudes et ses valeurs. Le guide de style de la marque présentera le ton, le lexique et les directives graphiques à utiliser pour la marque.	7 500 €	7 500 €
Création de modèles pour les produits hors ligne (une seule fois)	Création de modèles suivant la charte graphique pour les produits hors ligne (fiches d'information, rapports techniques,...), les communiqués de presse (pour l'insertion de contenu et l'édition), les courriers promotionnels	2 500 €	2 500 €
Vidéo(s) de lancement de la marque/de présentation de l'ACCOBAMS (une seule fois)	Vidéo du Manifeste de la Marque (option 1) Production d'une vidéo utilisant des images d'archives et de la musique, jusqu'à 2' maximum, pour la publication sur le web et les présentations aux partenaires/sponsors de l'ACCOBAMS.	30 000 €	10 000€
	Courtes vidéos animées (option 2) Création et exécution de quatre vidéos animées d'une durée maximale de 1'30" chacune (vidéos destinées à être publiées sur le web et/ou à être présentées en personne à des partenaires/sponsors potentiels).		
Nouveau site web (une seule fois)	Développement d'un nouveau site web, en deux langues (anglais et français), avec une mise en page réactive, en tenant compte de la révision de l'architecture pour intégrer de nouvelles zones telles que celles liées au certificat "High Quality Whale Watching" et "NETCCOBAMS".	21 000 €	21 000 €
	Production du site web, y compris la programmation du backoffice (cette estimation tient compte du fait que le contenu sera édité et fourni par le Secrétariat dans les deux langues).		
	Chargement du contenu du site web (une seule fois)		
	Hébergement du site web (pendant 3 ans) Maintenance technique du site web (pendant 3 ans)		
<i>Sous-total - Définir l'ACCOBAMS en tant que marque</i>		<i>61 000 €</i>	<i>41 000 €</i>
Moderniser les produits de communication			
Matériel de communication/promotion	Création de contenu, conception et production de matériel de communication/promotion avec la nouvelle marque	60 000 €	10 000 €

	ACCOBAMS sur les activités, événements, actions, initiatives, projets en cours et résultats de l'ACCOBAMS		
<i>Sous-total - Moderniser les produits de communication</i>		60 000 €	10 000 €
Améliorer la présence sur les réseaux sociaux			
Gestion des réseaux sociaux	Création et définition de directives de gestion pour les différentes communautés (FB, Twitter, Instagram)	7 000 €	
	Gestion et création de contenu - texte et images - autour des activités, événements, actions, initiatives, projets en cours, résultats et chiffres actualisés de l'ACCOBAMS	15 000 €	4 000 €
	Rapports trimestriels de performance	4 500 €	
<i>Sous-total - Améliorer la présence sur les réseaux sociaux</i>		26 500 €	4 000 €
Évaluer l'efficacité de la Stratégie de Communication			
Évaluation à mi-parcours de la Stratégie de Communication	Recrutement d'un consultant externe pour réaliser une évaluation à mi-parcours de la Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS en 2025	5 000 €	5 000 €
<i>Sous-total - Évaluer l'efficacité de la Stratégie de Communication</i>		5 000 €	5 000 €
Coûts de communication proposés pour 2023-2025		152 500 €	60 000 €